



Plaquette de présentation

Atelier des territoires 2015-2016

Thématique :

**Comment requalifier par le
paysage des territoires à vivre ?**



Les fondamentaux de la démarche Atelier des territoires

L'Atelier est un dispositif de pilotage et d'animation du débat politique et opérationnel pour faire émerger une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet. L'Atelier des territoires place les services de l'Etat dans une posture de conseil auprès des collectivités. L'objectif premier des Ateliers des territoires est ainsi de démontrer et d'illustrer qu'un développement du territoire équilibré est possible. Le débat autour des valeurs et des potentialités d'un site permet de construire une vision stratégique globale, capable de fédérer de nouvelles géométries de gouvernance et d'association de projets à des échelles complémentaires. Le projet constitue l'outil d'intégration des différents composants d'un territoire. Il ne s'agit pas de définir la stratégie du territoire à la place des collectivités mais d'en favoriser les conditions d'émergence et de montrer l'utilité de celle-ci.

A partir d'interventions sur différents sites volontaires, l'Atelier des territoires permet de développer une approche comparative, de faire émerger des tendances d'intervention afin d'alimenter les réflexions nationales (adaptations législatives ou réglementaires, évolution de posture et de méthode), ainsi que les fondamentaux de l'aménagement durable. En ce sens, la construction d'une gouvernance adaptée est fondamentale. Les services de l'Etat déconcentrés dans leur posture d'ensemblier et de facilitateur jouent un rôle clé.

Les principes de la méthode

- une réflexion qui part des valeurs du territoire, de ses spécificités et des projets en cours plutôt que des contraintes réglementaires et des outils ;
- une validation continue de cette réflexion grâce à un travail en mode atelier : le projet est construit en séance avec les acteurs responsables de l'aménagement (élus locaux et Etat local et partenaires locaux) ;
- une approche pluridisciplinaire en mobilisant une équipe de concepteurs composée d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes et qui mobilise d'autres compétences métier en fonction du thème abordé. Ensemble, aux côtés de l'Etat, des élus locaux, elle forme une communauté d'acteurs réunie en équipe projet ;
- l'apport d'un regard neuf extérieur et dégagé des contingences locales, des rapports de forces entre acteurs et d'un questionnement élargi en termes d'échelles.

Les modes d'intervention:

- redéfinir le territoire de projet et lui donner sens ;
- élaborer une stratégie de territoire anticipatrice à une échelle géographique indépendante des limites institutionnelles et adaptée à la réflexion autour des enjeux du territoire ;
- favoriser le rôle d'accompagnateur des services déconcentrés de l'Etat dans l'élaboration d'un projet stratégique à l'échelle du grand territoire.

L'Atelier des territoires doit contribuer au repositionnement des acteurs locaux pour améliorer le portage des politiques publiques d'aménagement durable des territoires, ainsi que leurs mises en œuvre.



La thématique de la session 2015/2016

Comment requalifier par le paysage des territoires à vivre ?

Portée par le ministère du logement et de l'habitat durable, la nouvelle édition de l'Atelier des territoires s'inscrit en 2015 /2016 dans le cadre du plan annoncé par Ségolène Royal, ministre de l'écologie, de l'énergie et de la mer, en septembre 2014, sur la « reconquête des paysages ».

L'objectif de la démarche consiste à renouveler l'action publique afin que les différents paysages soient mieux pris en compte dans les projets de développement et d'aménagement. Il s'agit de révéler les valeurs qui leur sont attachées, ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient. Cette action contribuera à la mise en œuvre de la politique du paysage qui constitue un volet du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Ainsi, la rencontre entre de multiples acteurs d'un territoire, autour de scénarios d'évolution des paysages et notamment des paysages du quotidien permettra de développer une culture commune, de manière à ce que les élus, les acteurs économiques, et les populations concernées puissent s'approprier cette approche. L'objectif est en effet de faire prendre conscience que le paysage peut être, un facteur d'épanouissement et qu'il peut être un levier pour élaborer des stratégies de projets intégrant la biodiversité au cœur de l'aménagement.

Carte des sites

Avignon Sud (Vaucluse)

Une approche paysagère pour réduire des dysfonctionnements urbains et donner de la valeur au territoire

Annonay (Ardèche)

Comment structurer par le paysage les multiples centralités et les limites du bassin d'Annonay ?

Fort de France et le Lamentin (Martinique)

Du territoire morcelé à la stratégie de développement partagée

Saint Briec (Côtes-d'Armor)

Comment construire des paysages de qualité pour le territoire de l'agglomération de Saint Briec en s'appuyant sur le projet de rocade ?

Perpignan Nord (Pyrénées-Orientales)

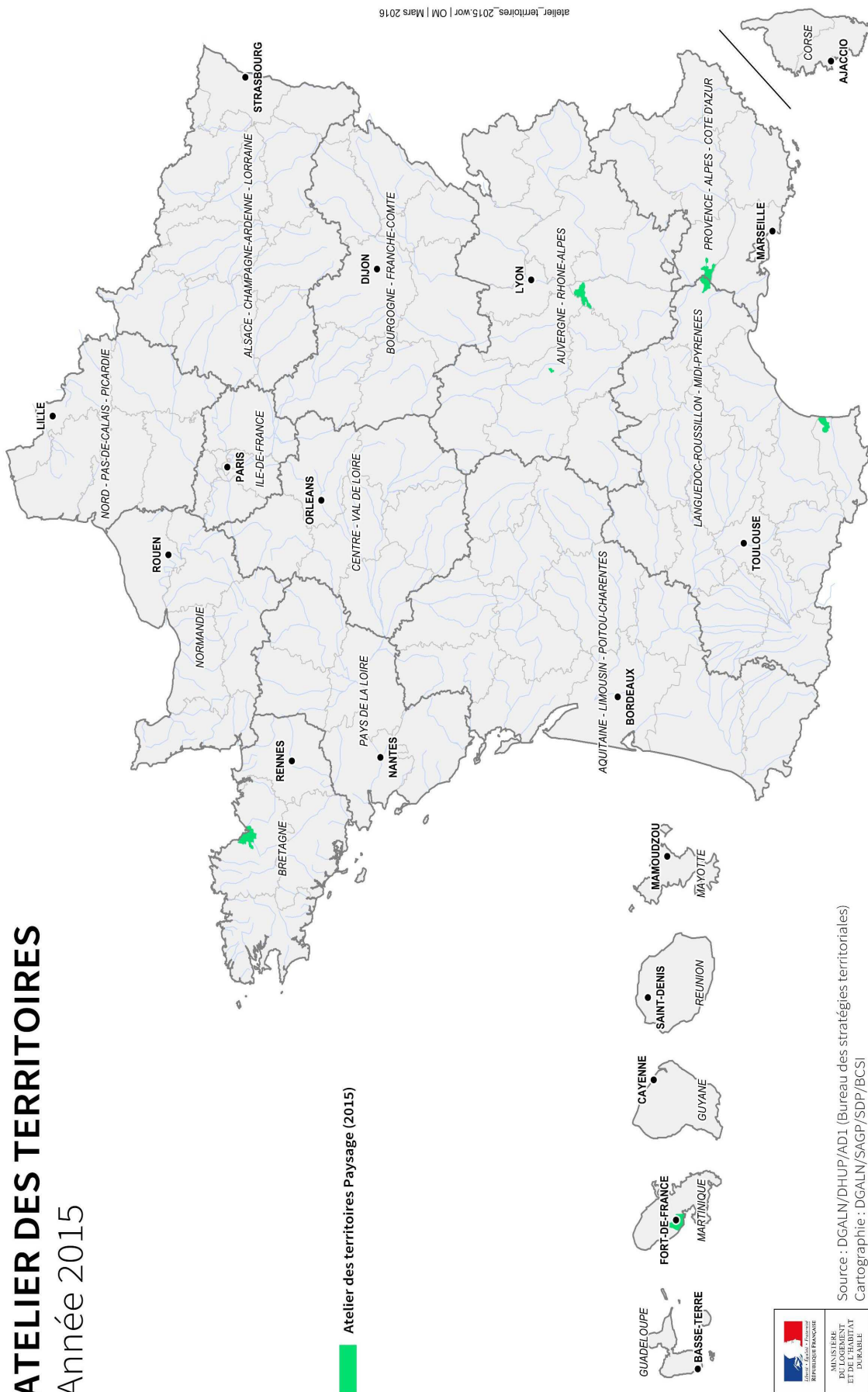
De l'entrée de ville au paysage méditerranéen. Comment requalifier par le paysage la porte d'entrée nord du département des Pyrénées-Orientales et de l'agglomération de Perpignan ?



ATELIER DES TERRITOIRES

Année 2015

Atelier des territoires Paysage (2015)



atelier_territoires_2015_wor | OM | Mars 2016



Source : DGALN/DHUP/AD1 (Bureau des stratégies territoriales)
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI



Atelier Avignon Sud (Vaucluse)

Une approche paysagère pour réduire des dysfonctionnements urbains et donner de la valeur au territoire

Territoire de projet :

Communes d'Avignon, Caumont sur Durance, Entraigues sur la Sorgue, Jonquerettes, Le Pontet, Les Angles, Morières lès Avignon, Rochefort du Gard, Saint Saturnin lès Avignon, Saze, Vedène, lez Avignon, Pujaut, Sauveterre ;
Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Problématique et enjeux

Les quartiers sud d'Avignon, situés entre la Durance et les remparts de la vieille ville, sont constitués de multiples entités territoriales successives et segmentées par de nombreuses ruptures physiques. Ponctués d'espaces délaissés et de friches agricoles, ils connaissent également des problématiques d'entrées de ville peu qualitatives.. Depuis la création de la ZUP dans les années 1960, les quartiers sud n'ont jamais fait l'objet de démarche de planification d'ensemble ni de projets d'aménagement d'envergure. S'appuyant sur les grands projets d'échelle intercommunale portés par la ville et le Grand Avignon dans les quartiers sud (NPNRU, tramway, projet routier de Liaison Est-Ouest, etc.), il s'agit de travailler à l'émergence d'une identité capable de redonner de la valeur à ce territoire marqué par l'absence historique d'approche globale, en considérant le paysage comme l'élément transversal porteur de valeurs communes.

Objectifs de l'atelier :

- Développer un projet urbain d'ensemble en s'appuyant sur les espaces agricoles et naturels
- Réinterroger les projets et s'affranchir des logiques de périmètres en investissant la question du



paysage

- Revisiter la mobilité : réduire les dysfonctionnements urbains, apaiser l'espace public et intégrer la question des paysages après pétrole (PAP) comme accélérateur et levier du renouveau urbain
- Impliquer tous les acteurs locaux et notamment les habitants

Equipe-projet

Maîtrise d'ouvrage :

Chef de projet : Jérôme Bosc, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Jerome.Bosc@developpement-durable.gouv.fr

Karine Rugani, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Perrine Prigent, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Odile Reboul, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Catherine Perrais, DDT Vaucluse

Audrey Didier, DDT Vaucluse

Bernard Sery, DDT Vaucluse

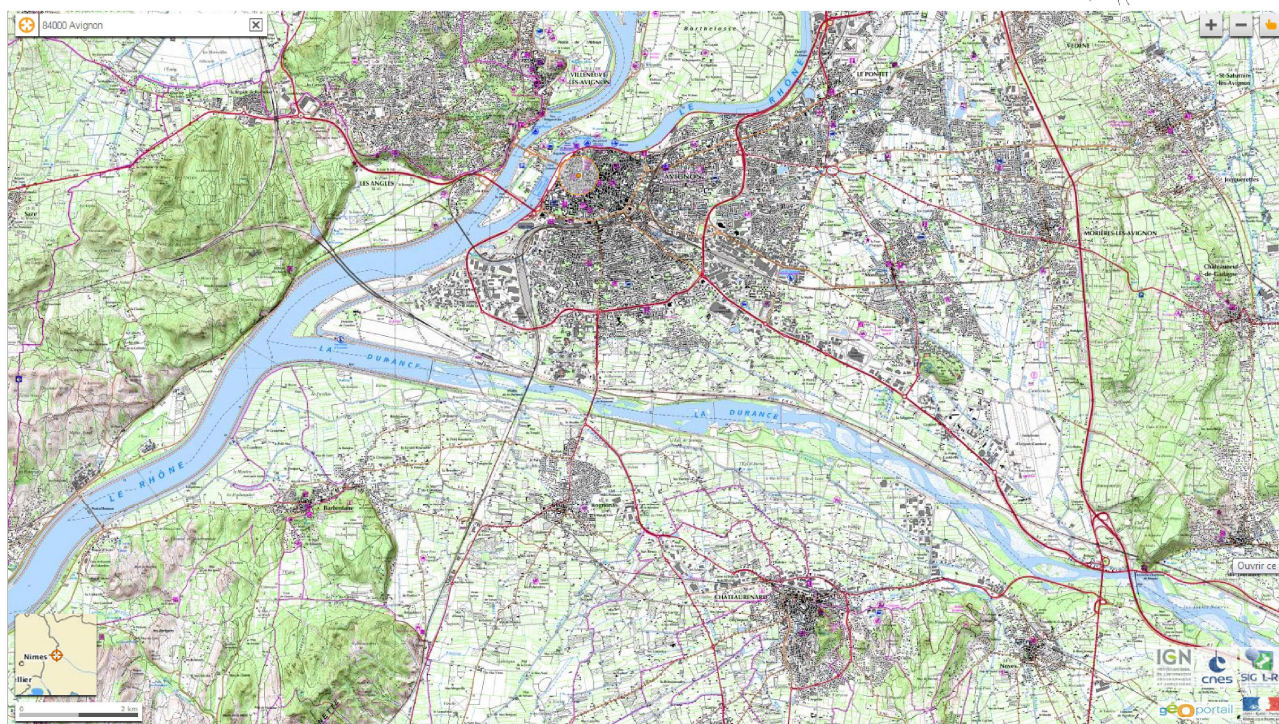
Partenaire : Cédric Ansart, CEREMA

Référents DHUP : Alexandrine Sens, Juliette Faivre

Mandataire : agence Devillers et Associés représentée par **Cécile Beaudesson**,
Accompagnée de RES-PUBLICA, Sociologie, Marie-Catherine Bernard, CONFLUENCE,
Agronomie, hydrologie, écologie, risqué inondation, Nourredine Fkihi, ingénieur génie rural



Cécile Beaudesson, mandataire, architecte de l'agence Devillers et Associés (Paris)



Carte IGN du périmètre d'étude (source Géoportail)



Atelier Perpignan Nord (Pyrénées-Orientales)

De l'entrée de ville au paysage méditerranéen. Comment requalifier par le paysage la porte d'entrée nord du département des Pyrénées-Orientales et de l'agglomération de Perpignan ?

Territoire de projet :

Communes de Clairà, Pia, Saint-Hippolyte, Rivesaltes, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Le Barcarès, Perpignan ;
Communauté de Communes Salanque Méditerranée ; communauté Urbaine Perpignan Méditerranée,

Problématique et enjeux :

La proximité du secteur d'étude avec l'agglomération de Perpignan, qui connaît une explosion démographique, et son positionnement sur un axe stratégique reliant le Nord de l'Europe à la péninsule ibérique, à l'interface de plusieurs axes majeurs (autoroute A9, routes départementales 900 et 83, échangeurs, voie ferrée) ont fait de la plaine viticole un espace convoité, propice à l'implantation souvent non coordonnée d'acteurs économiques. L'Atelier devra accompagner cette dynamique territoriale pour y introduire les enjeux du développement durable et plus particulièrement des objectifs de qualité paysagère, d'espace public et de développement de mobilités alternatives à la voiture.

Objectifs de l'atelier :

- Accompagner et fédérer les collectivités autour d'un projet concerté de reconquête spatiale avec le paysage comme fil conducteur du réinvestissement économique, écologique, social et culturel ;
- Engager une réflexion supra communale sur ce secteur de frange, à la fois institutionnelle et géographique, afin de sortir d'une urbanisation au fil des opportunités ;
- Inscrire le site dans sa dimension régionale en élargissant le regard, plus exactement expliciter les complémentarités de la zone d'étude avec les ressources du Roussillon ;
- A partir de la question du paysage, amorcer des discussions sur l'urbanisme commercial de demain ;
- Tirer parti des richesses des lieux en réfléchissant sur leurs usages multiples et leurs différentes ambiances paysagères ;
- Penser les liens entre les infrastructures majeures (A9, RD900, RD83, RD12 et échangeurs) avec la trame territoriale de proximité constituée par les bourgs proches afin d'en interroger les extensions périurbaines ;

Equipe-projet

Maîtrise d'ouvrage

Chef de projet : Jean-Louis Villeneuve, DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées,
Jean-L.Villeneuve@developpement-durable.gouv.fr

Laure Aerts, DDTM Pyrénées-Orientales

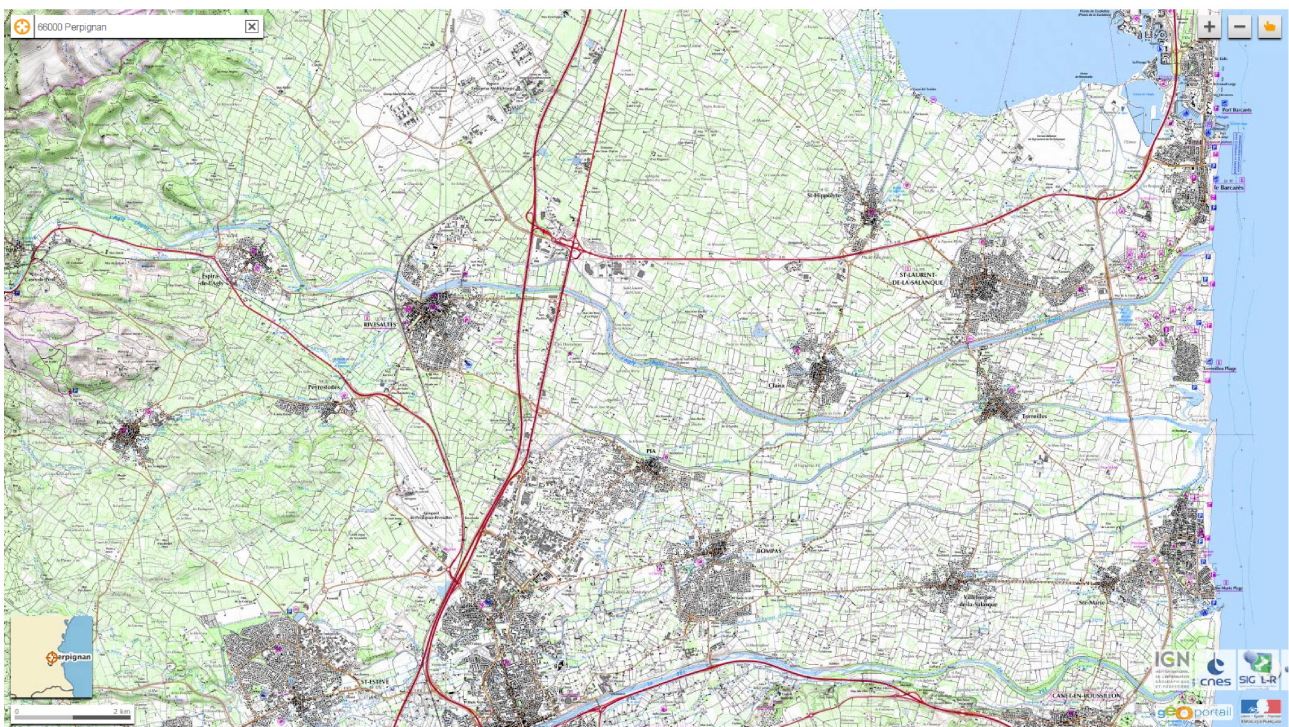
Partenaires : l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA) et le CAUE des Pyrénées-Orientales
Référente DHUP : Pia Le Weller



Mandataire : agence d'architecture Obras, représentée par Frédéric Bonnet accompagnée de l'agence Avril à Mai, paysage, CG Conseil, mobilité, Cushman and Wakefield, stratégie économique et commerciale, Mageo & associés, environnement et génie urbain, accompagnés de CEREG Ingenierie, hydrauliques spécifiques en milieu méditerranéen, Coline Perrin, géographe chercheuse à l'INRA,



Frédéric Bonnet, mandataire, architecte de l'agence Obras (Paris)



Carte IGN du périmètre d'étude (source Géoportail)



Atelier Annonay (Ardèche)

Comment structurer par le paysage les multiples centralités et les limites du bassin d'Annonay ?

Territoire de projet :

Communes d'Annonay, Boulieu-lès-Annonay, Davézieux, Monestier, Roiffieux, Saint-Clair Saint-Cyr, Saint-Julien-Vocance, Saint-Marcel-lès-Annonay, Saint-Marcelons, Savas, Talencieux, Thorrenc, Vanosc, Vernosc-lès-Annonay, Villevocance, Vocance ;
Agglomération du bassin d'Annonay

Problématique et enjeux

Territoire de liaison, entre le massif du Pilat et la vallée du Rhône, cet ancien bassin de ville industrielle à la campagne, voit aujourd'hui son attractivité économique, commerciale et résidentielle décroître au profit d'une périphérie rurale. Le processus de perte de valeur et de banalisation des espaces est enclenché.

Pour enrayer ces difficultés, l'atelier des territoires approfondira deux grandes thématiques qui sont liées : repenser les relations du centre à ses limites et proposer un véritable projet agricole, paysager et naturel. Pour convaincre et donner corps à ces ambitions, des secteurs stratégiques, à la croisée des enjeux et des problématiques ont été identifiés et seront traités durant l'atelier : le plateau commercial de Davézieux, les aménagements prévus dans le secteur de Marenton, autour de l'extension de la rocade de déviation, etc...

Objectifs de l'atelier :

- Renforcer le sentiment d'appartenance au bassin d'Annonay avec une dialectique qui n'oppose pas le centre à ses périphéries ; deux objectifs sont visés « Concentrer pour mieux rayonner » pour le centre et « Contenir pour intensifier » les périphéries.
- Consolider le centre d'Annonay pour établir un repère pour les limites tout en reconnaissant la réalité d'une ville étendue et vécue : ville habitée, ville équipée, ville des modes actifs, etc...
- Proposer un véritable projet coordonné à l'échelle du bassin pour l'espace agricole, forestier et naturel ; cela nécessite d'appréhender son fonctionnement et le rôle qu'il peut jouer sur la valorisation du territoire, sur le traitement des limites de ce territoire.

Equipe-projet

Maîtrise d'ouvrage

Chef de projet : Stéphane Roure, DDT Ardèche,

stephane.roure@ardeche.gouv.fr

Stéphanie Doucet, DREAL Rhône-Alpes

partenaire : Denis Crozier et Régis Cadre, pour le CEREMA

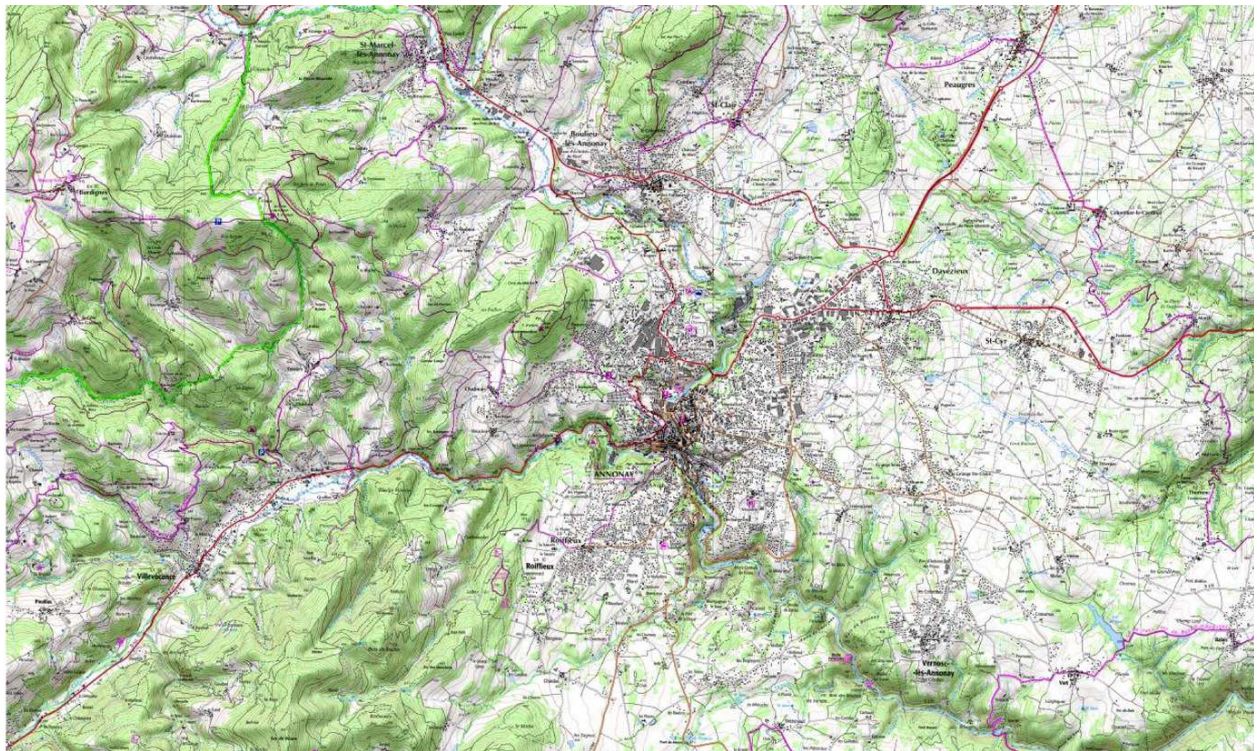
Référent DHUP : Vivien Chazelle



Mandataire : agence Caudex paysagistes, représentée par Clément Bollinger et Simon Lacourt, accompagné de Germe&JAM, Philippe Chavannes, et Timothée Turquin d'Alphaville, agence de programmation.



Clément Bollinger et Simon Lacourt, mandataires, de l'agence Caudex (Lyon)



Carte IGN du périmètre d'étude (source Géoportail)



Atelier Fort de France et le Lamentin (Martinique)

Du territoire morcelé à la stratégie de développement partagée

Territoire de projet :

Communes de Fort-de-France, Le Lamentin ;
Agglomération du Centre de la Martinique

Problématique et enjeux

Du territoire morcelé à la stratégie de développement partagée, le paysage de l'agglomération Foyalaise comme levier de l'attractivité territoriale. Comment accompagner des dynamiques nouvelles pour favoriser un développement identitaire, respectueux du cadre de vie ? Entre mer et montagne, au cœur de la région Caraïbes, l'agglomération de Fort de France jouit d'une situation exceptionnelle, pourtant ce territoire est en perte d'attractivité. Les procédures en cours (Grand Projet de Ville, futur Contrat de Ville, nouveau protocole de rénovation urbaine) portent les prémices d'un renouvellement urbain à structurer autour des atouts du territoire. L'Atelier devra interroger les enjeux du paysage de cette continuité urbaine littorale afin de donner une cohérence à l'ensemble des actions en cours.

Objectifs de l'atelier :

- Affirmer l'attractivité de la ville capitale de Fort-de-France et renforcer son positionnement en tant que porte d'entrée et vitrine du territoire martiniquais ;
- Constituer des cohérences Est-Ouest et Nord-Sud à travers une trame paysagère structurante. Cette trame permettra de mettre en réseau les espaces agricoles, bois, rivières, espaces inondables et de ressources pour la biodiversité. Ce réseau support intégrera les circulations douces, les points de franchissement des infrastructures pour garantir une plus grande accessibilité des espaces aux habitants ;
- Identifier les éléments de valorisation et de projets : micro-centralités, patrimoine de proximité, lieux de mémoire...
- Initier une réflexion autour de l'urbanisation linéaire le long des infrastructures. Aujourd'hui, l'urbanisation au coup par coup brouille l'identité des villes et provoque une prédation des espaces agricoles et naturels ;
- Associer la société civile à la définition de leur cadre de vie, en particulier formuler des objectifs partagés de qualités paysagères ;
- Enrichir et accompagner les réflexions stratégiques portées par le GIP DSU du Lamentin et le GIP GPV de Fort de France notamment sur la qualité des aménagements des entrées de ville et l'intégration des trames vertes et bleues dans le territoire de l'agglomération.

Equipe-projet

Maîtrise d'ouvrage

Chef de projet : Jean-Pierre Gout, DEAL de la Martinique,

Jean-Pierre.Gout@developpement-durable.gouv.fr

Solaine Marie-Louise, DEAL de la Martinique,

Manuella Ines, DEAL de la Martinique,

Fanch Kerguelen, DEAL de la Martinique,

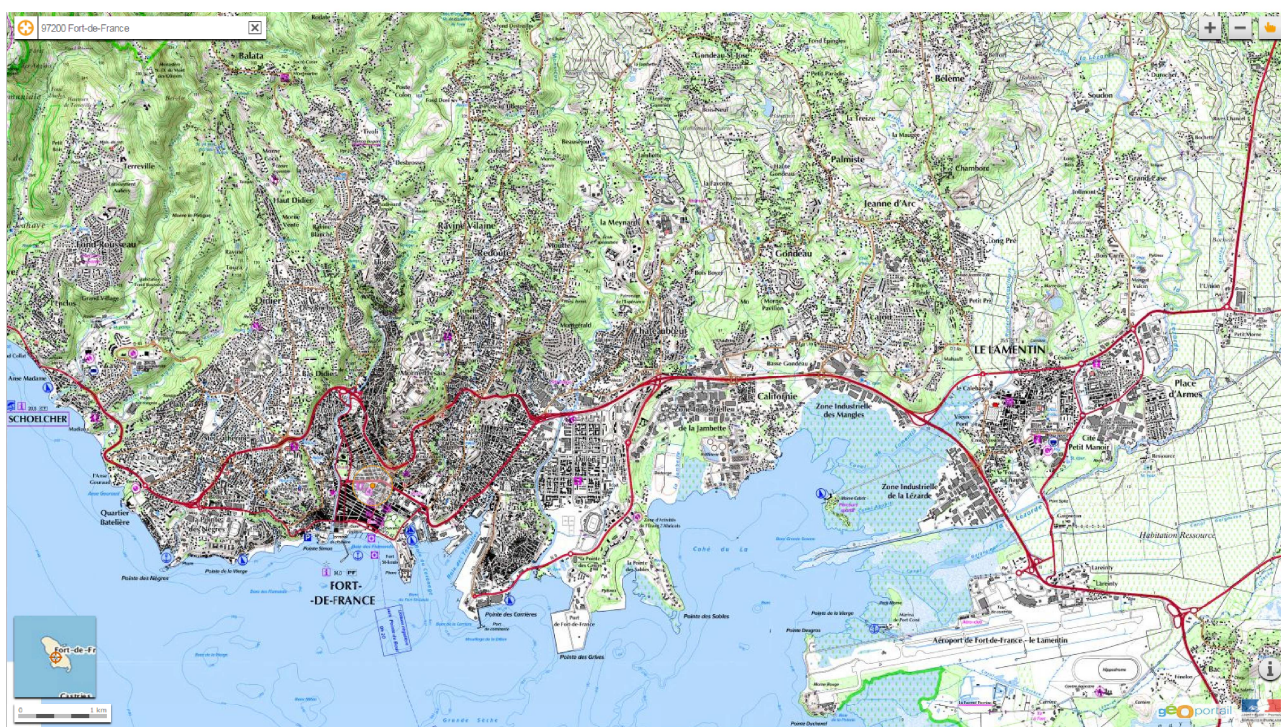
Partenaires : Laure Mouhot et Denis Crozier, pour le CEREMA

Référentes DHUP : Pia Le Weller et Perrine Laon

Mandataire : agence Folléa Gautier, représenté par Bertrand Folléa et Claire Gautier avec Serge Domi sociologue, Mylenn Zobda-Zebina anthropologue et Gustavo Torres architecte.



Bertrand Folléa et Claire Gautier, mandataires, paysagistes de l'agence Folléa Gautier (Paris)



Carte IGN du périmètre d'étude (source Géoportail)



Atelier Saint Briec (Côtes-d'Armor)

Comment construire des paysages de qualité pour le territoire de l'agglomération de Saint Briec en s'appuyant sur le projet de rocade ?

Territoire de projet :

Communes de Saint Briec, Hillion, Méaugon, Langueux, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic, Saint-Donan, Saint-Julien, Trégueux, Trémuson, Yffiniac ;
Agglomération de Saint Briec

Problématique et enjeux :

Le territoire de Saint-Briec va connaître de profonds changements sur ses principaux axes d'entrée de ville, puisque deux projets majeurs sont en cours à savoir un projet de rocade qui s'appuie sur une route nationale déjà présente au nord du territoire, la LGV Bretagne qui mettra en 2017 Saint Briec à 2h15 de Paris. Si l'enjeu de concevoir un véritable projet urbain autour de la gare est bien perçu localement, il n'en est pas de même de la rocade vue à ce jour comme un outil de déplacement et non comme support de projet urbain. L'Atelier des territoires viendra interroger ces paysages de franges périurbaines appelés à devenir des «vitrines» urbaines, les conditions de leur requalification et à travers ces paysages le mode de développement de l'agglomération.

Objectifs de l'atelier :

- construire une vision partagée autour du projet de rocade, nouvelle porte urbaine et poser les prémisses d'une gouvernance
- dépasser les visions communales et les approches thématiques pour déterminer une vision stratégique et transversale
- fédérer dans un projet de territoire les différentes démarches en cours sur la ville centre de Saint-Briec et sur l'agglomération, avec le paysage comme fil conducteur : le paysage comme ressource, le paysage comme maillage ou encore le paysage comme structure
- développer une vision prospective du territoire, en combinant une approche locale (échelle de l'agglomération) et une approche globale (échelle de la région Bretagne).

Equipe-projet

Maîtrise d'ouvrage

Chef de projet : Anne-Lise Jaillais, DREAL Bretagne

Anne-lise.Jaillais@developpement-durable.gouv.fr

Eric Parize, DDTM Côtes d'Armor

eric.parize@cotes-darmor.gouv.fr

Françoise Le Page, DREAL Bretagne

Gwenael Hervouet, DDTM Côtes d'Armor

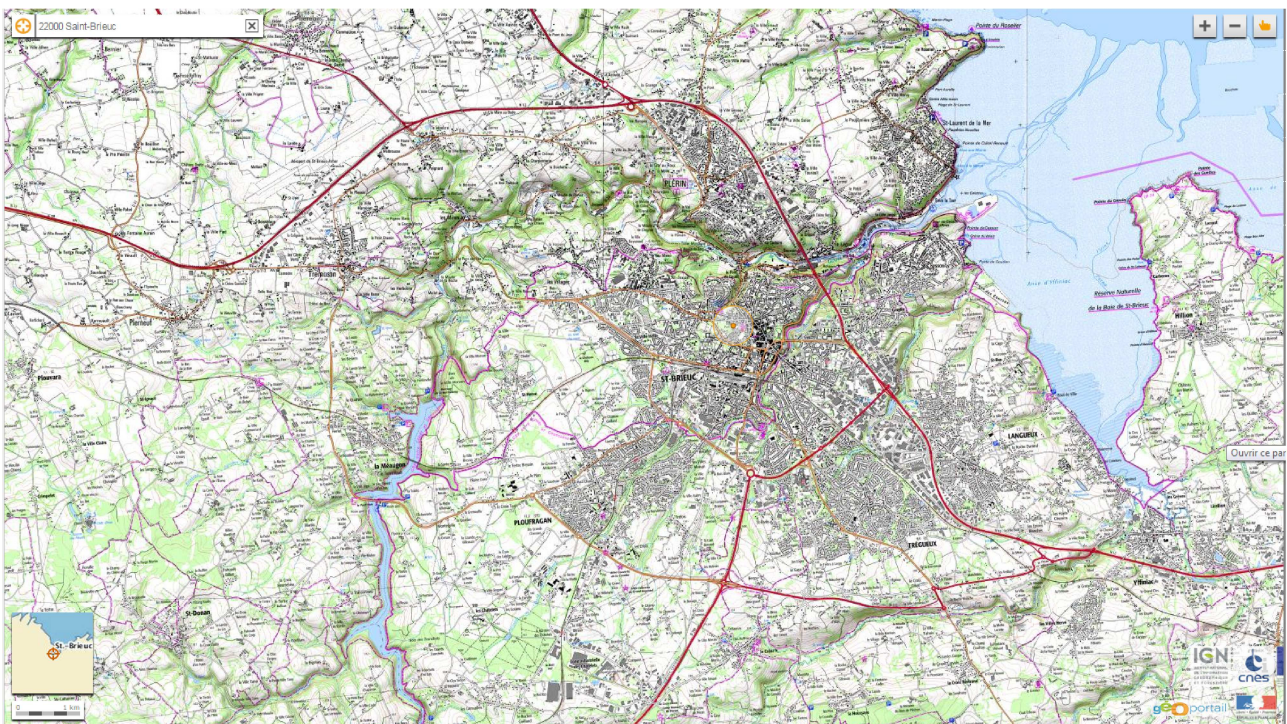
Partenaire : Denis Crozier, CEREMA

Référente DHUP : Alexandrine Sens, et Perrine Laon

Mandataire : agence Taktyk paysage et urbanisme, représentée par Sébastien Penfornis, et Solène Leray, accompagné d'Alphaville- programmation urbaine et prospective, Delphine Negrier et de Soberco Environnement, société d'ingénierie et de conseils en environnement, Arnaud Tresvaux Du Fraval



Sébastien Penfornis et Solène Leray, mandataire, architecte de l'agence Taktyk (Paris)



Carte IGN du périmètre d'étude (source Géoportail)



Annexes

Plateforme d'échange de document

Vous trouverez sur Alfresco l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement des ateliers :

<http://www.territoires.gouv.fr/atelier-des-territoires>

Un projet de territoire en 3 étapes :

1. L'approche sensible et intuitive du territoire : regards croisés. Cette première étape correspond à la prise de connaissance du site par l'équipe pluridisciplinaire et à la formalisation des premières intuitions sur la compréhension du territoire discutées au cours d'une première séance d'Atelier. Il est précédé d'une visite conjointe du site entre Etat, élus et équipe de concepteurs pour appréhender de façon sensible le territoire.

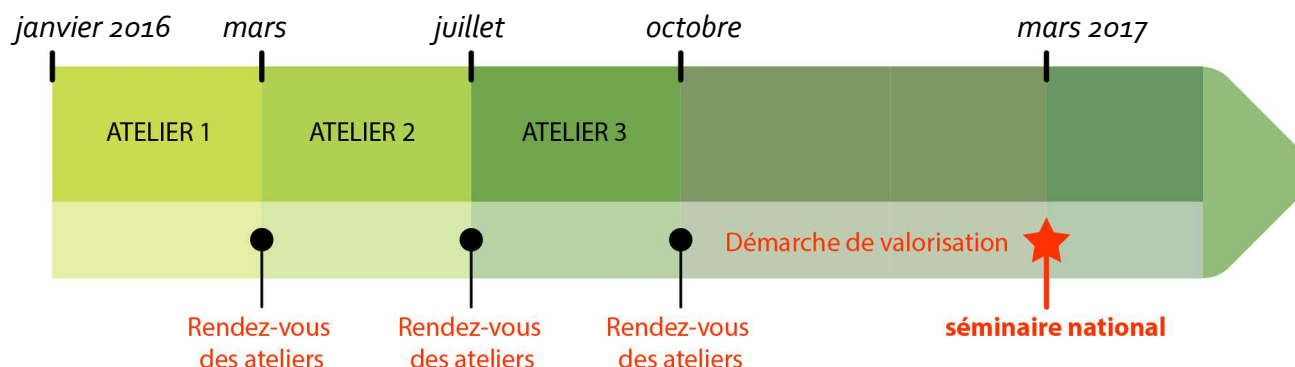
2. L'énoncé de la stratégie territoriale. Cette deuxième étape consiste à élaborer la stratégie de territoire par la mise en avant des valeurs du territoire et sont discutées entre Etat, élus et équipe de concepteurs au cours d'une deuxième séance d'Atelier, puis enrichies et modifiées pour être validées au cours d'une troisième séance d'Atelier. Elles constituent finalement une vision partagée du territoire et de ses transformations futures à long terme en matière d'aménagement, de développement, de vocation, d'usage, de gouvernance, ... accompagnée de quelques zooms qui illustrent les principes de la stratégie de territoire. Une feuille de route est établie pour formaliser le contenu du projet et l'accord des acteurs de l'Atelier des territoires.

3. La formalisation de mise en oeuvre:

Cette troisième étape permet de partager les projets de territoires élaborés auprès d'un cercle plus large d'acteurs :

- sur chaque site, à l'occasion de la présentation de la feuille de route, afin de permettre la mise en œuvre du projet : élus locaux dans un périmètre élargi (conseils municipaux, conseils communautaires, ...), associations locales, ect.
- entre sites, au cours d'un Rendez-vous des Ateliers, afin de comparer les approches, d'en sortir les logiques communes ou les points de divergence et d'en tirer des leçons plus générales diffusables largement.

Ce déroulement est encadré par une journée de lancement par DREAL/DDT(M) en amont des ateliers et par un séminaire final, communs à tous les sites. La réunion de lancement réunit l'équipe pluridisciplinaire, soit l'Etat, l'équipe de concepteurs, les élus et leurs services, autour de la thématique et de la démarche qui les rassemblent. Le séminaire final est élargi à l'ensemble des acteurs qui peuvent être concernés par la stratégie développée.



Contacts au sein de la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, DHUP

Sous-direction de l'aménagement durable

Bureau des stratégies territoriales

Monica-Isabel Diaz, Chef de bureau

Aurélie Brossa, Adjointe au chef de bureau

Patricia De Maeseneire, Assistante au 01 40 81 96 76

Vivien Chazelle, Chef de projet

vivien.chazelle@developpement-durable.gouv.fr

Pia Le Weller, Chef de projet

pia.le-weller@developpement-durable.gouv.fr

Alexandrine Sens, Chef de projet

alexandrine.sens@developpement-durable.gouv.fr

Emilie Fleury Jägerschmidt, Chef de projet

emilie.fleury-jagerschmidt@developpement-durable.gouv.fr

Sous-direction de la qualité et du cadre de vie

Bureau des Paysages et de la Publicité (QV2)

Juliette Faivre, chef de bureau

Perrine Laon, Adjointe au chef de bureau